



Québec, le 19 novembre 2015

Monsieur Jean-Frédéric Legendre
Directeur – Québec
Association canadienne de l'énergie éolienne (CanWEA)
101-417, rue Saint-Nicolas
Montréal (Québec) H2Y 2P4

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de
Rimouski-Neigette**

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 28 et 29 octobre sur le projet mentionné, la commission du BAPE profite de l'occasion pour vous demander un complément d'information au mémoire que vous lui avez transmis (document déposé DM71).

Dans une page de votre site Internet intitulée « *Les faits sur les coûts de l'éolien : une énergie compétitive* » (<http://canwea.ca/fr/les-faits-sur-les-couts-de-leolien-une-energie-competitive/>), CanWEA souligne la baisse drastique du prix de l'éolien aux États-Unis ainsi que le plus faible coût moyen de l'électricité des trois projets sélectionnés du 4^e appel d'offres d'énergie éolienne au Québec.

1. Selon vous, dans le contexte québécois, quels seraient les facteurs qui expliquent la baisse du coût moyen de l'électricité des trois plus récents projets au regard des prix moyens du kWh éolien des projets des appels d'offres précédents ?

Au 27^e congrès annuel de CanWEA en 2011, Ressources naturelles Canada avait présenté une communication qui avait pour titre *Getting the Facts on Wind Energy in Canada : Notable Information Derived from the Federal Wind Programs*.

2. Seriez-vous en mesure de nous transmettre la version française du texte (ou du résumé) de cette communication ?

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission